



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le

25 JUIL. 2022

Monsieur le Sénateur,

Par courrier du 23 mai 2022, vous avez appelé mon attention sur l'évolution de l'implantation des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques dans la ville de Reims. Vous évoquez plus particulièrement la fusion des deux classes de deuxième année « physique et sciences de l'ingénieur » (PSI) dont une classe étoilée (PSI*), qui serait envisagée par le recteur d'académie pour la rentrée universitaire 2023.

Deux établissements de Reims proposent des formations en classes préparatoires scientifiques, les lycées Roosevelt et Clémenceau. A la rentrée 2021, dans le cadre de la réforme des CPGE, le recteur d'académie a décidé l'ouverture d'une classe de première année « mathématiques, physique, ingénierie et informatique » (MP2I) au sein du lycée Roosevelt, par transformation d'une classe « mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur » (MPSI) du lycée Clémenceau. Cette nouvelle voie informatique s'adresse à des élèves qui ont suivi la spécialité « numérique et sciences informatiques » (NSI) au lycée, ainsi qu'à des élèves scientifiques motivés qui souhaitent découvrir l'informatique. Elle permet, au bout d'un semestre, de s'orienter vers un parcours MPSI classique ou un parcours MPI comportant un volume important d'informatique. Cette classe MP2I implantée dans le département de la Marne, avec un rayonnement dans la région Grand Est, s'inscrit dans une dynamique économique du territoire, visant à répondre au besoin de recrutement croissant des entreprises.

.../...

Monsieur Yves DÉTRAI GNE
Sénateur de la Marne
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Pour assurer la continuité de la formation de ces étudiants au lycée Roosevelt, une classe de seconde année « mathématiques, physique, informatique » (MPI) a été ouverte à la rentrée 2022. Cette création de classe, réalisée à budget constant, s'est traduite par la transformation d'une classe « mathématiques et physique » (MP) du lycée Clémenceau. Toutefois, dans un souci de maintenir l'équilibre de formation, le recteur a rétabli la classe MPSI dans ce lycée, financée sur le budget académique.

Les ouvertures de classes préparatoires pour la rentrée 2023 ont fait l'objet d'une campagne annuelle au titre de laquelle les recteurs de région académique et les recteurs d'académie ont été invités, selon la procédure habituelle, à transmettre au ministère leurs propositions d'évolution de la carte des classes préparatoires. L'évolution de l'implantation de la carte des CPGE des établissements de Reims est en cours de finalisation par le recteur et devrait être transmise à l'administration centrale pour le 21 septembre prochain.

Je puis vous assurer qu'une grande attention sera portée à l'examen du projet académique tant de la part de l'IGESR que de la DGESIP afin de garantir aux étudiants accueillis à cette rentrée la poursuite de leurs études en seconde année dans leur établissement à la rentrée universitaire 2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, à l'expression de toute ma considération.



Sylvie RETAILLEAU